

FIP France Excellence II

Informations financières au 31/12/2025

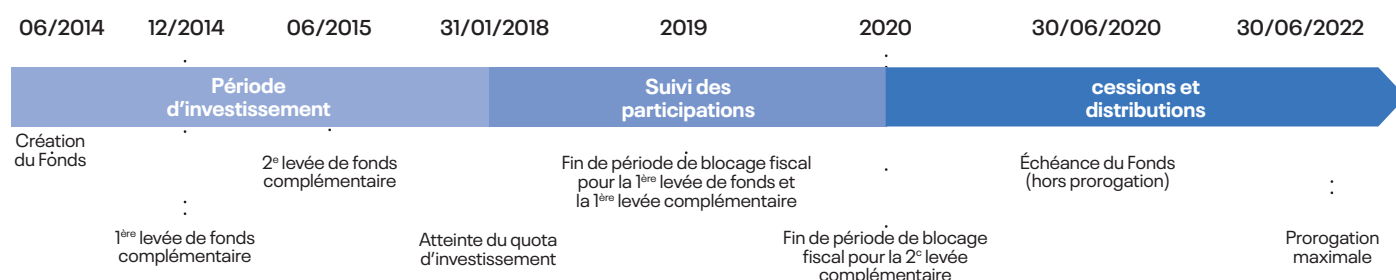
CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A (IR) - FRO011716299 / Part B (ISF) - FRO011804939
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, PACA
Taux de réduction fiscale	18% IR ou 50% ISF
Dépositaire	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Rachats de parts	Pas de rachat possible
Nombre de PME en portefeuille au 31/12/2025	3
Statut	Depuis le 30/06/2022 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 31/12/2025 (distributions incluses)	477,03€
Valeur liquidative au 31/12/2025 (après distributions)	222,03€
Performance depuis l'origine	-4,59%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus ⁽¹⁾	+90,81%

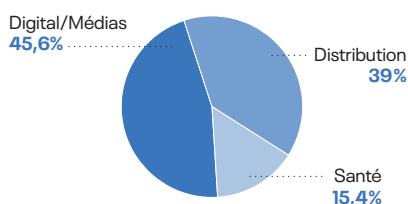
DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
15/06/2022	50,00€	10%
31/05/2023	50,00€	10%
31/10/2024	115,00€	23%
15/10/2025	40,00€	8%

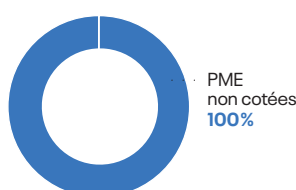
HORIZON D'INVESTISSEMENT



RÉPARTITION SECTORIELLE



RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



La performance du Fonds a vocation à évoluer eu égard aux conditions de cession des dernières participations encore en portefeuille.

⁽¹⁾ Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds ⁽²⁾
Intuilab	Éditeur de logiciels	Occitanie	10%
Geronimo - Gelazur	Groupe de négoce de produits de la mer surgelés	PACA	8,5%
Fineheart	Spécialiste des technologies innovantes du domaine cardiovasculaire	Nouvelle-Aquitaine	3,4%

⁽²⁾ calculé sur les souscriptions initiales.

PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
Nap	Distribution de produits de diversification auprès des commerces de presse	2016	Entre 1 et 1,5x
Take & Buy	Commercialisation d'opérations de mobile to store	2018	Moins de 1x
Sequoiasoft	édition de logiciels pour les acteurs de l'hébergement et de la restauration	2019	Entre 1,5 et 2x
Everblue	Réseau de distribution de piscines	2021	Entre 1,5 et 2x
Dujiarco	Spécialiste dans la fourniture d'installations métalliques complexes à destination des moyennes et grosses centrales hydroélectriques	2021	Entre 1,5 et 2x
Holding Pacte	Maintenance et vente de périphériques d'impression	2022	Moins de 0,5x
Aqprim	Groupe de promotion immobilière	2022	Entre 1,5 et 2x
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	2024	Entre 1,5 et 2x
Adveez	Géolocalisation d'objets	2024	Entre 1,5 et 2x
Tommy's Diner	Restauration	2024	Moins de 0,5x

VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)									
Année de création	Grandeur constatée	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
2014	VL + distributions	475,50 €	454,16 €	436,52 €	397,60 €	308,35 €	311,30 €	311,87 €	374,26 €	425,25 €	477,03 €
	Montant des frais	39,04 €	39,24 €	39,21 €	108,48 €	122,47 €	147,80 €	160,01 €	164,92 €	166,60 €	166,74 € ⁽³⁾

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

i) La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :

- le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
- le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1^{er} de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.

ii) La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :

- la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
- le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

⁽³⁾ Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible. L'ensemble des frais dus par le Fonds et pris en compte dans la valeur liquidative s'élèvent toutefois à 166,85€.

COMMENTAIRE DE GESTION

Au 31 décembre 2025, sur les investissements qu'il a réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds est en plus-value de 28,80 % par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 25 PME a réalisé 16 cessions partielles ou totales ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value couvre les effets de 7 défaillances rencontrées sur les secteurs du digital, de l'informatique et de la distribution spécialisée. Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre enregistrent, quant à eux, une plus-value latente de 108 € par part.

La valeur liquidative du Fonds est en hausse par rapport au semestre dernier (+ 42,24 € / part).

En effet sur le semestre écoulé, les titres de la société Fineheart (spécialiste des technologies innovantes du domaine cardiovasculaire) ont été revalorisés au prix du dernier tour de financement finalisé en fin d'année 2025, décoté de 20 % par prudence.

Parallèlement, les titres de la société Geronimo ont été revalorisés afin de tenir compte de la sortie des titres intervenue en janvier 2026. Également, des compléments de prix au titre de la cession des titres Vims ont été revalorisés sur le semestre. Pour rappel, concomitamment à cette cession, le Fonds avait perçu plus de la moitié du prix de cession et des compléments de prix ont été programmés jusqu'à la fin de l'année 2026 conditionnés à l'atteinte de résultats principalement techniques et commerciaux et pourront s'étaler jusqu'en 2027.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie :

- **Fineheart** : Les premiers essais cliniques sur patient humain sont intervenus à la fin de l'année 2023 avec succès. Après la publication des résultats sur le premier trimestre 2025, une nouvelle levée de fonds est intervenue auprès des actionnaires historiques en février 2025, prélude à une future levée très significative prévue pour la fin d'année 2025 / début d'année 2026, ce qui aurait pu ouvrir des perspectives de liquidité totale ou partielle pour le fonds mais qui n'a pas été confirmée malheureusement. Les perspectives de liquidité sont donc projetées entre 24 et 36 mois.

- **Intuilab** : Après l'arrêt du process de cession initié en 2023, une transition managériale a donc été entamée sur l'année 2024 et s'est finalisée par le recrutement d'un directeur général qui a rejoint la société en début d'année 2025. Ce recrutement a permis de donner un nouvel élan à la société et de relancer le process de cession que nous recherchons à faire aboutir sous 24 mois environ.

Aucun redressement de la valeur liquidative significatif n'est malheureusement envisagé à l'exception de celle qui résulte de la cession des titres de la société Fineheart. A noter, qu'une distribution partielle a été réalisée sur le 20/02/2026, à hauteur de 24,60 % de la valeur nominale, soit 123 € par part.

Nous rappelons que la société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds. Toutefois, les frais de fonctionnement demeurent à la charge de celui-ci.

M-CAPITAL

PARIS | 25, rue du 4 Septembre - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028